



Industry and Science
Canada
Legal Metrology

Industrie et Sciences
Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. — N° D'APPROBATION

AM-4838 Rev. 1

AUG 11 1994

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Industry,
Science and Technology for:

CATEGORY OF DEVICE:

Electronic Weight Indicator

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, pour:

CATÉGORIE D'APPAREIL:

Indicateur pondéral électronique

APPLICANT / REQUÉRANT:

Rice Lake Weighing Systems
230 West Coleman Street, P.O. Box 272
Rice Lake, Wisconsin, USA
54868

MANUFACTURER / FABRICANT:

Rice Lake Weighing Systems
230 West Coleman street, P.O. Box 272
Rice Lake, Wisconsin, USA
54868

MODEL(S) / MODÈLE(S):

IQ plus 310A
IQ plus 310-**
IQ +310-**

RATING / CLASSEMENT:

Up to 20 000 divisions available for display by 1, 2 or 5 with a programmable decimal.
Jusqu'à 20 000 échelons affichables par facteur de 1, 2 ou 5 avec décimale programmable.

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic weight indicator that, when interfaced to an approved and compatible weighing element, forms a weighing system.

The display consists of seven 14 segment vacuum fluorescent digits as well as annunciators for tare (T), entered tare (TE or PT), no motion, center of zero, net, gross and negative sign (-).

A separate display consists of annunciators for lb, kg and Entry Mode.

Five membrane type keys located below the display perform the following functions:

ZERO:

Returns display to zero in gross weighing mode.

GROSS/NET:

Selects displayed weighing mode.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur pondéral électronique qui, lorsqu'il est relié à un élément de pesage approuvé et compatible, forme un ensemble de pesage.

Le dispositif d'affichage comprend sept chiffres électroluminescents à 14 segments ainsi que des voyants associés à la tare (T), à la tare introduite (TE ou PT), à la détection du mouvement, au centre du zéro, au poids net, au poids brut et au signe négatif (-).

Un dispositif d'affichage distinct est composé de voyants associés aux lb, aux kg et au mode d'introduction.

Cinq touches à membrane situées sous le dispositif d'affichage remplissent les fonctions suivantes:

ZERO:

Cette touche ramène le dispositif d'affichage au mode de pesage net.

GROSS/NET:

Cette touche permet de choisir le mode de pesage affiché.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**TARE:**

Enters auto tare (platter tare) or a keyboard tare, activating the tare indicator and net mode. Remote keyboard entry of tare activates tare indicator (TE or PT).

UNITS:

Selects displayed weight units.

PRINT:

Transmits data to a printer or a computer.

Operation of the device can be performed from a remote keyboard or terminal via two selectable serial communications ports (RS232 or 20mA current loop).

A switch located at the back of the device must be activated to enter the setup mode. This switch is covered with a plate and the enclosure sealed with a wire and lead seal. The design is exempt from providing ready access to all other components and adjustments, without breaking a seal, as specified in SGM3/10.

The model designation consists of the device name and the suffix **, where the first * indicates the enclosure type:

- A: Painted, with a tilt stand.
- B: Painted, with a panel mount kit.
- D: Painted, NEMA 4 with a tilt stand.
- E: Painted, NEMA 4 with a panel mount kit.
- F: Painted.
- G: Painted, NEMA 4.
- 1: Fiberglass reinforced plastic (FRP), NEMA 4.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**TARE:**

Cette touche permet l'introduction d'une tare automatique (tare du plateau) ou d'une tare au clavier et actionne l'indicateur de tare et le mode de poids net. Une tare introduite par un clavier à distance déclenche l'indicateur de tare (TE ou PT).

UNITS:

Cette touche permet de choisir l'unité de mesure affichée.

PRINT:

Cette touche permet de transmettre des données à une imprimante ou à un ordinateur.

L'exploitation de l'appareil peut se faire à partir d'un clavier ou d'un terminal à distance à l'aide de deux portes de communication série sélectionnables (porte RS232 ou boucle de courant 20mA).

Un interrupteur situé derrière l'appareil doit être actionné pour introduire le mode de configuration. Cet interrupteur peut être recouvert d'une plaque et le boîtier peut être scellé à l'aide d'un fil métallique et d'un plomb. Le dispositif de plombage n'est pas tenu d'assurer un accès facile à tous les autres composants et organes de réglage sans qu'il ne soit brisé, conformément à la directive ministérielle SGM3/10.

La désignation du modèle comprend le nom de l'appareil et le suffixe **. Le premier * indique le type de boîtier:

- A: Peinturé, avec un support à inclinaison ajustable.
- B: Peinturé, pour installation au mur.
- D: Peinturé, boîtier NEMA 4 avec un support à inclinaison ajustable.
- E: Peinturé, boîtier NEMA 4 pour installation au mur.
- F: Peinturé.
- G: Peinturé, boîtier NEMA 4.
- 1: Boîtier plastique avec fibre de verre NEMA 4.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

The second * indicates the power input:

- O: 100 VAC.
- A: 120 VAC.
- B: 220 VAC.
- C: 12 VDC external.
- G: 240 VAC.

Example: IQ plus 310-DA.

IQ plus 310 indicator housed in a painted NEMA 4 enclosure with a tilt stand and powered by 120 VAC.

The purpose of this revision is to add the model IQ Plus 310A.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

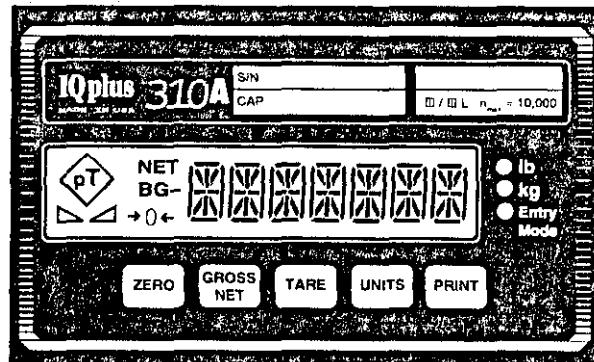
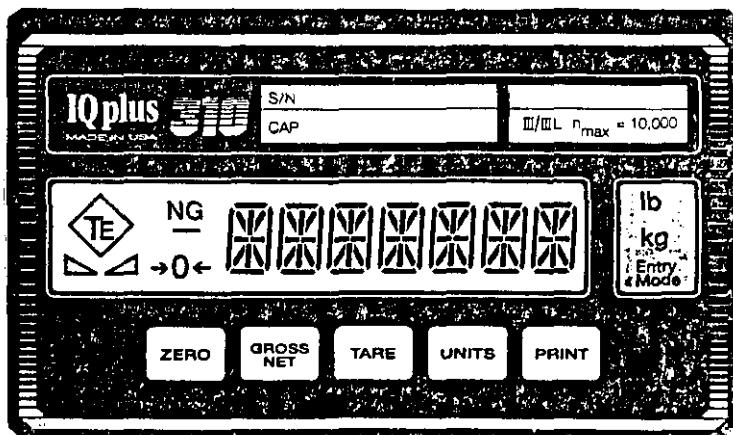
Le deuxième * indique l' alimentation électrique:

- O: 100 V (c.a.).
- A: 120 V (c.a.).
- B: 220 V (c.a.).
- C: 12 V (c.c.) externe.
- G: 240 V (c.a.).

Exemple: IQ plus 310-DA.

Indicateur IQ plus 310 logé dans un boîtier NEMA 4 peinturé, avec un support à inclinaison ajustable. L'alimentation électrique requise est 120 V (c.a.).

La présente révision a pour but d'ajouter le modèle IQ Plus 310A à ceux déjà approuvés.



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.



D. W. Morgan

Manager,
Weights and Measures Laboratories

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.



Date:

Gérant,
Laboratoires des Poids et mesures